

UNE 12^E PISCINE D'AGGLOMÉRATION À COURNONTERRAL EN 2010



Didier Landemaine, architecte, **Jean-Pierre Moure**, 1^{er} Vice-président de Montpellier Agglomération, Conseiller général du canton de Pignan, Maire de Cournonsec et **Jacques Martin**, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué aux Sports, en visite sur le chantier de la piscine Poséidon, le 13 août dernier.

Jean-Pierre Moure, Premier Vice-président de Montpellier Agglomération et Jacques Martin, Vice-président délégué aux Sports, ont visité cet été le chantier de la 12^e piscine communautaire. La piscine Poséidon, qui ouvrira ses portes en septembre 2010 à Cournonterral, est un équipement très attendu dans la commune. « Nous répartissons les différents équipements sur le territoire pour que chacun y ait accès facilement », a déclaré Jean-Pierre Moure. Outre ses 180 places de parking, « la piscine sera desservie par une piste cyclable », a précisé

Jean-Pierre Moure, « ce qui permettra notamment aux plus jeunes de s'y rendre par leurs propres moyens ». Destinée à accueillir un public, de sportifs, de scolaires mais aussi de familles, la piscine Poséidon est équipée d'un bassin sportif de 25 mètres, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire, et de 100 places en gradins. Deux nouvelles piscines seront construites par Montpellier Agglomération, à Lattes et Saint Brès, en 2011 et 2012. ♦

LE CHIFFRE

7,4 M€

C'est le coût total de la piscine Poséidon

FINANCEMENT

- ▶ Montpellier Agglomération : **6 670 000€**
- ▶ Région Languedoc-Roussillon : **6 00 000€**
- ▶ Département de l'Hérault : **130 000€**

DÉVELOPPEMENT DURABLE : DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LA TOTALITÉ DES PISCINES



Le toit de la piscine Poséidon sera équipé de 100 m² de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire. Cette installation permettra de réduire de 12 tonnes les émissions de CO₂ et d'économiser 2 000 € par an. Toutes les nouvelles piscines construites par Montpellier Agglomération sont des bâtiments économes en énergie et utilisent les énergies

renouvelables. Montpellier Agglomération, qui veut réduire de 20% sa consommation d'énergie sur ses bâtiments, a en effet lancé un ambitieux programme d'équipement en panneaux solaires. 3 200 m² de capteurs seront installés sur les toits des piscines, soit un investissement de 2M € hors taxes, qui permettra d'économiser le rejet dans l'atmosphère de 100 tonnes de CO₂ par an.